

Statement

Department of
External
Affairs



Discours

Ministère des
Affaires
extérieures

89/27

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

DÉCLARATION DU

TRÈS HONORABLE JOE CLARK,

SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES,

A LA RÉUNION MINISTÉRIELLE DE L'OCDE

PARIS (FRANCE)

Le 1er juin 1989

Secretary of State
for
External Affairs

Secrétaire d'État
aux
Affaires extérieures

Canada

Le monde se transforme chaque jour sous nos yeux - politiquement, économiquement et physiquement. Les changements sont parfois brusques et évidents. Mais le plus souvent, ils n'apparaissent qu'au fil du temps. Nous nous réjouissons des avantages qu'ils peuvent comporter, mais nous craignons les risques qu'ils peuvent poser.

Comment ne pas se réjouir du relâchement des tensions entre l'Est et l'Ouest ou de la force de l'élan démocratique qui prend de l'ampleur sur le continent européen? Comment ne pas saluer le dynamisme et le succès économique et commercial des nouveaux pays industrialisés de l'Asie et du Pacifique?

Parallèlement, nous avons raison de nous préoccuper des dommages de plus en plus évidents infligés à notre environnement ou de la menace que fait planer l'endettement sur les nations démocratiques du tiers monde.

Qu'il soit souhaité ou non, qu'il soit rapide ou lent, le changement est inévitable. Ce qui l'est moins, c'est notre réaction face au changement. Le changement nous met tous au défi, en tant que personnes, que gouvernements, ou que membres d'organismes internationaux comme l'OCDE. Pour réagir comme il se doit, il faut faire preuve d'imagination, de créativité et d'initiative. Et, plus que jamais, l'interdépendance mondiale nous force à réagir collectivement si nous voulons pouvoir gérer ensemble des problèmes qui dépassent les capacités de n'importe quel gouvernement pris séparément.

L'OCDE a un rôle important à jouer pour aider ses membres à faire face aux défis que les grands pays industrialisés devront relever. Elle doit être ouverte et dynamique, capable de nous aider à faire face aux faits nouveaux qui surviennent à l'extérieur de nos frontières. À titre d'institution, elle peut servir à focaliser nos efforts de coopération avec le reste de la communauté internationale.

En matière de coopération, l'une des tâches les plus évidentes concerne les pays en développement. La gestion fructueuse de nos relations avec eux est un exercice complexe, difficile et urgent.

À mesure qu'ils progressent sur le plan économique, les pays en développement deviennent des partenaires commerciaux plus actifs. Cependant, s'ils ne peuvent assurer le service de leur dette extérieure, cela se répercute immédiatement et directement sur les gouvernements et organismes créanciers de même que sur une partie importante du commerce international.

Si les pays en développement ont de la difficulté à protéger leur milieu ambiant, nous souffrirons également des conséquences. Leurs chances de développement économique peuvent être compromises par une mauvaise gestion de l'environnement. En bout de ligne, les conséquences environnementales et économiques se répercutent sur nous tous.

Nos programmes d'aide au développement et les efforts des pays en développement comporteront peu d'avantages durables si nous n'arrivons pas à coopérer comme il se doit pour assurer la croissance et la stabilité de l'économie mondiale dans un climat de libre concurrence.

Le Comité d'aide au développement de l'OCDE joue un rôle essentiel quant au maintien du volume et de la qualité de l'ensemble de notre aide. Il nous permet aussi de réfléchir sur le rôle de nos programmes et de nos politiques d'aide dans la promotion du développement. C'est pourquoi nous nous réjouissons du travail entrepris par le comité pour situer nos efforts de coopération en matière de développement dans le contexte des défis qui nous attendent dans les années quatre-vingt-dix. Le Canada a bien hâte de voir le résultat de ces travaux à la réunion de l'année prochaine.

Les premiers résultats de cette analyse sont conformes à la politique canadienne, telle qu'elle a été énoncée dans la stratégie que nous avons publiée l'année dernière.

Une des principales conclusions auxquelles nous en sommes arrivés à l'occasion de notre examen est que nous devons appuyer les politiques et les programmes que les pays en développement entreprennent eux-mêmes.

De saines politiques économiques nationales sont essentielles à un développement et à une croissance durables. Ces politiques doivent améliorer l'efficacité de l'économie, favoriser l'épargne intérieure et attirer les investissements étrangers qui sont vitaux lorsqu'il s'agit de financer le développement.

Non seulement devons-nous encourager ces politiques, mais nous devons aussi être disposés à fournir l'appui nécessaire pour aider les pays en développement à les mettre en oeuvre.

Les réformes politiques doivent être non seulement saines sur le plan économique, mais aussi socialement acceptables. Les considérations sociales doivent donc être

intégrées dans le processus général d'élaboration des politiques. La Banque mondiale, le Fonds monétaire international et l'OCDE sont de plus en plus sensibilisés à ce fait qu'ils prennent désormais en considération dans leurs travaux actuels. C'est un changement souhaitable et il faut continuer dans ce sens.

Avec des réformes économiques intérieures appuyées comme il se doit, les pays en développement endettés peuvent commencer à espérer voir la fin de leurs énormes difficultés. Mais nous devons de toute évidence examiner la situation particulière de chaque pays, car la solution aux problèmes d'endettement et de développement peut varier d'un pays à l'autre.

Il est entendu que les pays en développement à revenu moyen doivent axer leurs efforts sur la réduction volontaire de la dette contractée auprès de banques commerciales, en privilégiant le rôle du marché.

Comme partie de la solution, la nature du soutien sera elle aussi différente. Pour les pays en développement à revenu moyen, nous convenons je crois qu'il faut manifestement concentrer l'effort sur la dette contractée auprès des banques commerciales.

Dans le cas des pays les plus pauvres, les gouvernements ont accepté de jouer un rôle plus actif, parce que la dette était alors largement liée aux prêts officiels consentis par les gouvernements de pays industrialisés. Les "modalités de rééchelonnement de Toronto" qu'utilise le Club de Paris et le travail du Groupe spécial d'aide à la Guyana qu'a présidé le Canada ont été utiles et novateurs à cet égard. Mais, à l'évidence, nous devons rester ouverts aux nouvelles idées, surtout là où nos gouvernements peuvent jouer un rôle majeur.

La dette contractée au titre de l'aide publique au développement pourrait bien être l'un de ces domaines. Bon nombre de pays, dont le Canada, ont déjà annulé la dette d'APD des pays les moins avancés. Certains, dont le Canada encore une fois, ont appliqué des mesures similaires à un certain nombre de pays de l'Afrique sub-saharienne. Il est peut-être opportun aujourd'hui de chercher à déterminer si le maintien de ce type d'assistance est approprié, étant donné sa nature spéciale.

Les techniques de gestion de la dette ne suffisent pas à elles seules à garantir le progrès. Les conditions économiques internationales doivent servir davantage le développement à long terme.

Notre revue de la politique d'aide nous a en outre permis de conclure qu'en contribuant au développement, les pays industrialisés aident d'abord à maintenir une économie mondiale ouverte, dynamique et stable à laquelle les pays en développement peuvent participer activement.

L'aide publique au développement n'est qu'une composante somme toute modeste du tableau d'ensemble. Ainsi, de bonnes politiques budgétaires et monétaires dans les pays industrialisés contribuent à réduire les taux d'intérêt et à encourager l'épargne. Et un système commercial multilatéral plus ouvert avantagera directement les pays en développement dans la mesure où il multipliera les débouchés pour leurs exportations.

Pour le Canada, contribuer à la santé de l'économie nationale et internationale signifie s'attaquer au déficit. C'est ce que le gouvernement a fait en présentant en avril un budget dont les effets se sont fait sentir sur les revenus et sur les dépenses des Canadiens. Cette situation nouvelle nécessitera des ajustements à court terme, mais nous avons jeté les bases d'une croissance forte et stable dans les années à venir.

Lorsque nous examinons notre effort global d'aide au développement, il est clair que le volume de l'aide n'est pas à la mesure des besoins. Ces dernières années, notre programme d'aide s'est accru de 7,4 %, soit plus du double du niveau de dépenses général du gouvernement canadien. Certains donateurs, comme le Canada, ont dû apporter des ajustements à court terme à leur budget.

À compter de l'an prochain, notre programme grandira de nouveau et sa croissance sera liée à celle de l'économie canadienne. Notre ratio APD/PNB augmentera progressivement.

Le Canada continuera de faire sa part pour accroître les apports d'APD dans les années à venir. Au cours des cinq prochaines années, l'aide canadienne au développement totalisera environ 16 milliards de dollars.

La qualité de l'aide est souvent plus difficile à mesurer que son volume, mais l'un et l'autre sont nécessaires pour que notre effort d'aide soit crédible. Le Canada s'est engagé à maintenir un programme de qualité et, malgré les réductions budgétaires, il a préservé l'orientation développementale première de son aide.

Nous n'avons donc pas changé l'orientation générale de la stratégie d'APD que nous avons annoncée l'an dernier et qui a été bien accueillie par le Comité d'aide au développement. Toutes les améliorations seront maintenues et se matérialiseront:

- l'engagement envers le développement d'abord, et envers les pauvres
- l'insistance sur le partenariat
- l'amélioration de la planification et de l'exécution du programme
- les consultations publiques
- la priorité aux grands thèmes que sont le développement des ressources humaines et l'environnement.

Le Canada continuera d'oeuvrer activement au sein de cette Organisation pour encourager de meilleurs efforts collectifs d'aide.

Aux problèmes de la dette et du développement est venue s'ajouter la menace croissante de destruction de l'environnement mondial.

Les agriculteurs africains ne peuvent être productifs quand la désertification envahit leurs terres. Il en est de même des agriculteurs du Bangladesh, dont les récoltes sont emportées par des inondations incontrôlables. Ces problèmes et d'autres, comme le déboisement, limiteront les possibilités de développement des nations du Tiers monde si nous n'y faisons pas échec.

Mais il n'y a pas que le monde en développement qui soit menacé. Nous le sommes tous. Sur la côte canadienne de l'Atlantique, notre industrie de la pêche est en péril du fait de la surpêche des stocks dans l'Atlantique nord. Dans les eaux au large de nos côtes sur le Pacifique, des milliers d'oiseaux et d'animaux marins sont chaque année victimes d'avidés pêcheurs aux filets dérivants.

D'un littoral à l'autre du pays, ce sont des milliers de nos lacs et de nos arbres qui sont détruits par les pluies acides. Et tant que le phénomène des pluies acides ne sera pas enrayé, nous perdrons encore d'autres forêts et d'autres cours d'eau.

Les pluies acides et l'épuisement des ressources naturelles ne sont pas des problèmes spécifiques au Canada, pas plus que ne le sont les dommages causés à l'atmosphère de notre planète. Les effets combinés des changements

climatiques, de la destruction de la couche d'ozone et des phénomènes de pollution atmosphérique transfrontières tels que les pluies acides pourraient avoir des conséquences désastreuses sur l'ensemble de la planète.

S'il est vrai que l'avenir semble sombre, nous pouvons du moins trouver un certain réconfort dans le fait que le message de la Commission mondiale pour l'environnement et le développement est aujourd'hui largement accepté.

Un nombre croissant de nations conviennent que la détérioration de l'environnement menace sérieusement le développement économique soutenu et, ultimement, la sécurité mondiale. De ce fait, on a pris davantage conscience que les gouvernements et les organisations internationales se doivent de trouver les moyens appropriés de préserver et d'améliorer la qualité de nos écosystèmes biologiques fondamentaux.

Nous devons exploiter, chaque fois que cela est possible, les compétences nécessaires.

À cet égard, l'OCDE a une responsabilité particulière. Sa capacité attestée d'analyse devrait être mise à profit pour mieux définir le concept de développement durable. Un tel cadre permettrait aux gouvernements et au secteur privé d'appliquer des politiques et des programmes qui respectent l'environnement.

Mon collègue, le ministre des Finances, a fait un certain nombre de suggestions pratiques et originales sur la façon dont l'OCDE pourrait entreprendre cette tâche.

L'OCDE a également un rôle à jouer dans l'élargissement du dialogue sur l'environnement, en mettant par exemple sur pied un conseil consultatif plurisectoriel sur le développement durable. Une telle approche, comme le montre l'expérience du Canada, pourrait favoriser le genre de débat d'où peuvent sortir des propositions innovatrices et pragmatiques en vue de relever les défis du développement durable.

Le Canada souhaiterait qu'un lien soit établi entre la réunion que le Comité de l'environnement de l'OCDE tiendra en 1991 au niveau ministériel, et la réunion des ministres de l'OCDE qui doit se tenir la même année. Ce lien favoriserait la coordination des nouvelles activités de l'OCDE en matière d'environnement et d'économie, et symboliserait l'intégration des questions écologiques et économiques au sein de l'Organisation.

Mon collègue, le ministre des Finances, a également formulé l'idée suivante: l'OCDE devrait envisager de se servir des études sur chaque pays réalisées par le Comité d'examen des situations économiques et des problèmes de développement en vue de déterminer si les ressources sont utilisées d'une manière qui respecte l'environnement.

Mardi, les ministre siégeant à l'Agence internationale de l'énergie ont amorcé un débat approfondi sur les questions de l'énergie et de l'environnement. Le Canada a proposé que l'AIE collabore étroitement avec l'OCDE sur ces questions, et participe en particulier aux travaux du Groupe intergouvernemental de l'évolution du climat.

Les changements climatiques constituent peut-être le plus important problème environnemental de notre temps. Une convention internationale sur les changements climatiques doit être l'une des premières priorités de la communauté mondiale.

Le Canada estime que le programme de l'OCDE sur les produits chimiques serait utile pour ce qui est de l'application de nouvelles lois sur la protection de l'environnement. L'OCDE devrait se prévaloir de telles compétences et partager avec les pays en développement l'information qu'elle détient sur les produits chimiques utilisés en agriculture et dans l'industrie, dans le but d'enrayer la pollution généralisée des terres et des eaux par les produits chimiques.

En résumé, le message que l'OCDE devrait transmettre est le suivant:

- Le programme de l'Organisation sur l'environnement aura des objectifs précis et complets;
- L'Organisation définira les rapports qui existent entre économie et environnement;
- Des analyses de rentabilité en fonction des facteurs environnementaux seront élaborées afin de pouvoir faire les choix difficiles;
- Des instruments économiques et financiers permettant de mettre en oeuvre les politiques sur l'environnement seront mis au point.

Les progrès accomplis dans ces domaines, nous les devons à nous-mêmes, mais également aux pays en développement.

Les changements que j'ai mentionnés au commencement ne sont pas tous à déplorer. Il y a aussi des éléments encourageants.

L'année dernière, nous avons lancé un processus de consultation avec les pays nouvellement industrialisés. Le Canada a joué un rôle de premier plan pour favoriser ce dialogue. Et s'il l'a fait, ce n'est pas uniquement parce qu'il fait partie des nations du Pacifique, mais également parce qu'il est conscient que nous ressentons tous les effets réciproques de notre macro-économie, de notre commerce et même de nos politiques et programmes sociaux.

Le dialogue sur les questions d'intérêt mutuel maintenant bien amorcé. L'OCDE, dans ses travaux, tient davantage compte de la situation et des politiques de la Corée, de Singapour, de Hong Kong et d'autres économies de cette région. Des ateliers seront organisés pour poursuivre les discussions sur des aspects particuliers des politiques. Cet effort en vue d'accroître la coopération et d'intégrer davantage ces pays au système économique international doit être loué.

Nous avons constaté le succès de ces économies nouvellement industrialisées et les leçons que nous pouvons en tirer. Nous avons vu que ce succès n'est pas venu sans effort, mais qu'il a été remporté dans des conditions souvent fort difficiles. Et nous avons reconnu la nécessité d'un dialogue ouvert et constructif avec ces économies importantes. Il est donc clair que notre premier effort, déjà très fructueux, devrait être poursuivi de façon systématique.

Le colloque et les ateliers doivent marquer le lancement d'un processus dynamique. Il ne faut pas en faire des événements isolés.

Je crois que nous pouvons aussi étendre notre rayonnement à d'autres régions, comme l'Europe de l'est, bien qu'avec des moyens différents. L'OCDE est en bonne position pour entreprendre la coordination de nouveaux travaux d'analyse sur le développement économique dans cette région.

Nous estimons en particulier que l'OCDE devrait répondre de façon positive et constructive aux demandes présentées par les pays siégeant au CAEM en vue de faire effectuer une analyse de leur économie et d'obtenir des conseils techniques de façon à soutenir le rendement et les réformes économiques.

Dans cette grande dimension de notre travail, nous pouvons apprendre beaucoup l'un de l'autre ainsi que des pays qui n'appartiennent pas à l'Organisation. Nous devons rester ouverts aux nouvelles idées et aux nouvelles structures.

Dans nos activités de rayonnement, comme dans notre travail sur le développement et sur l'environnement, il nous faut donc avoir la souplesse, l'esprit d'innovation et l'imagination qui nous permettront de relever les défis et les possibilités des années 90.